

## **AFFIRMATION SOLENNELLE**

Je, soussigné, **JUNJI YAMAGUCHI**, Chef – Affaires réglementaires du Coordonnateur de la fiabilité, analyse et encadrements, direction Conformité et fiabilité, Hydro-Québec, au 2, Complexe Desjardins, 13<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Le document « Schéma des modifications apportées au Registre » (pièce HQCF-1, document 6) est déposé sous pli confidentiel et a été préparé sous ma supervision et mon contrôle ;
2. Le Coordonnateur affirme que ce document contient des informations de la nature de celles identifiées par la Federal Energy Regulatory Commission dans son ordonnance 630 du 21 février 2003 ainsi qu'à ses ordonnances subséquentes 630-A (23 juillet 2003), 643 (23 juillet 2003), 649 (3 août 2004), 662 (21 juin 2005), 683 (21 septembre 2006) et 702 (30 octobre 2007) et à cet effet, les installations du réseau de transport du Québec sont sujettes au même type de risque de sécurité ;
3. La divulgation publique de ces renseignements donnerait des renseignements relatifs au réseau de transport, aux installations de production et à l'exploitation de ces installations, informations qui pourraient être utilisées par des personnes malveillantes. Le tout compromettrait vraisemblablement la sécurité du réseau de transport du Québec ;
4. Étant préoccupé par la sécurité des installations du réseau de transport et de production le Coordonnateur affirme que le caractère confidentiel de ces renseignements devrait être reconnu et protégé par la Régie ;
5. Le Coordonnateur demande à la Régie de se prévaloir de l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* et d'interdire toute divulgation du document décrit au paragraphe 1 de la présente puisque son caractère confidentiel de même que l'intérêt public le requièrent et ce pour une durée illimitée ;
6. Tous les faits relatifs à la présente demande et allégués par le Coordonnateur sont vrais.

Et j'ai signé à Saint-Bruno-de-Montarville, Québec,  
ce 20 mars 2023

---

**Junji Yamaguchi**

Déclaré solennellement devant moi, par vidéoconférence,  
à Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, ce 20 mars 2023

---

**Julie Lefebvre #167 390**  
Commissaire à l'assermentation  
pour le Québec